



**PRÉFÈTE  
DU LOIRET**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires**

Orléans, le **27 FEV. 2024**

Service Urbanisme, Aménagement et  
Développement durable du Territoire  
Affaire suivie par : Sophie MARTIN  
Tél : 02.38.52.48.54  
mél : [sophie.martin@loiret.gouv.fr](mailto:sophie.martin@loiret.gouv.fr)

Monsieur le Président  
De la communauté de communes  
Beauce Loirétaine  
345 Chemin des Ouches  
45410 SOUGY

Objet :

- Projet de DPMECDU n°1 sur la commune membre de Gidy  
PLUi-H de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine

PJ : avis de la CDPENAF

Vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) sur le projet de DPMECDU n°1 sur la commune membre de Gidy du PLUi-H de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine.

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, l'avis que la CDPENAF a formulé sur ce projet à l'issue de la CDPENAF du 20 février 2024.

P/La Préfète,

**P/o le Président de séance,  
La Directrice adjointe,**

**Sandrine REVERCHON**